VSAM
Verein Schweizer Armeemuseum
Association du musée suisse de l'armée
Associazione del museo svizzero dell'esercito
Associaziun dal museum svizzer da l'armada

Info Bulletin

N° 2/09

www.musee-armee.ch

Procès-verbal

Procès-verbal de la 31e assemblée ordinaire des membres, du 25 avril 2009 à Berthoud

- Procès-verbal *(3)*
- 155 ans de cavalerie – de 1817 à 1972 *(15)*
- Collection de harnachements et de chars et chariots *(23)*
- Présentation du char Renault FT-17 restauré *(24)*

Directeur (h/f)

Depuis le 1er janvier 2009, la Fondation du matériel historique de l'armée suisse (fondation HAM), créée par l'Association du musée suisse de l'armée, prend soin du matériel historique de l'armée suisse (sans le matériel des Forces aériennes ni celui de l'aide au commandement) et en assure le suivi conformément à une convention de prestations conclue avec le DDPS. Pour l'accomplissement des exigeants travaux de prise en charge de ces biens culturels militaires et la conduite de la nouvelle équipe dynamique qui s'en occupe, la fondation HAM cherche un directeur. Il s'agit d'un poste à plein temps.

Votre tâche comporte le management de toutes les activités de la fondation HAM. Il s'agit du domaine d'exploitation de Thoune, que vous dirigez en union de fonctions, de celui de Berthoud et de l'administration avec les domaines transversaux. Pendant la phase en cours de mise en place, qui va s'étendre sur plusieurs années, vous disposez d'une vingtaine de personnes. Une fois cette phase terminée, l'effectif sera réduit à 12 environ. Une visite de notre site Internet www.fondation-ham.ch vous permettra de vous faire une idée de la grande diversité des activités. Pour toute information supplémentaire, veuillez vous adresser à l'actuel titulaire du poste (henri.habegger@stiftung-ham.ch) ou au président du Conseil de fondation (paul.mueller@stiftung-ham.ch).

Vous disposez d'une longue expérience professionnelle et des qualités de chef requises. Vous avez du plaisir à l'accomplissement autonome de tâches complexes de management ainsi qu'à la direction d'une équipe de spécialistes motivés renforcée de bénévoles et de personnes en service militaire. Le travail avec le matériel historique de notre armée vous attire. De l'expérience de l'administration, une carrière d'officier et des connaissances dans les domaines des musées et des collections sont souhaitées, sans toutefois constituer une condition. Vous êtes disposé à vous perfectionner conformément aux besoins. L'accomplissement de cette tâche nécessite de disposer de très bonnes connaissances de l'allemand et du français ainsi que d'une grande habileté comme négociateur.

Si cette annonce vous interpelle, veuillez contacter le divisionnaire a d Paul Müller, président du Conseil de fondation HAM, Sonnhaldeweg 14, 3627 Heimberg. (033 437 62 26). La date limite d'envoi du dossier complet de postulation est fixée au 30 septembre 2009.

Impression
Bulletin des membres de l'Association du musée suisse de l'armée. Le bulletin contient également les communications de la Fondation du matériel historique de l'armée suisse.
Editeur: Association du musée suisse de l'armée, case postale 2634, 3601 Thoune
Rédaction: Hugo Wermelinger, h.wermelinger@armeemuseum.ch

Photographie de couverture: la cavalerie cantonale de gauche à droite: Vaud, Argovie, Berne, Zurich, Berne, Zurich

Procès-verbal

de la 31e assemblée ordinaire des membres du 25 avril 2009 à Berthoud

1. Salutations

Paul Müller, président de la VSAM, ouvre à 10 h 15 sur le site de l'ex-Parc automobile de l'armée de Berthoud la 31e assemblée ordinaire des membres, à laquelle participent 212 personnes. Sont notamment présents les hôtes d'honneur suivants: Mme Elisabeth Zäch, présidente de la ville de Berthoud, Mme Ursula Haller, conseillère nationale et membre du Conseil de fondation, M. Jürg Marti, président de la commune de Steffisburg, ainsi que M. Walter Ryser, vice-président de la commune de Heimiswil. Le DDPS est représenté par le brigadier Peter Wanner, représentant du chef de l'armée, le brigadier Jean-Pierre Leuenberger, commandant de la formation d'application chars/artillerie, M. Jürg Reusser, chef du service central du matériel historique de l'armée, M. Marcel Rosch, de l'Etat-major de planification de l'armée, MM. Roland Jungi et Erich Beutler, de la Base logistique de l'armée, M. Werner Gisler, chef du centre logistique de Thoune (à partir du 1er mai 2009). Sont également présents MM. Hannes Wettstein et Stefan Schaerer, membres du Conseil de fondation, ainsi que MM. Jean-Claude Dutoit et Alfred Nyffeler, ex-directeurs chez armasuisse, et MM. Ueli Augsburger et Bruno Maurer, ex-présidents de l'association. Les organisations proches sont représentées par M. Max Rechsteiner, président de la Conférence nationale des associations militaires faîtières (CNAM), M. Hugo Berger, président de la Communauté d'intérêt des troupes de transmission, M. Emil Roth, président de la Fondation du matériel historique d'aide au commandement, M. Thomas Hug, président de l'Association «Militär- und Festungsmuseum Full-Reuenthal», M. Hans Christen, président de l'Escadron suisse de cavalerie 1972, M. Bruno Sorlin, président de la Compagnie cycliste historique, le br à d Rudolf Läubli, président de la Société suisse pour les voyages d'étude de l'histoire militaire, le div a d Dominique Juilland, président de l'Association suisse d'histoire militaire et de science militaire, M. Hans Kelterborn, président de la Fondation du musée du château de Thoune, et M. Hans-Rudolf Schoch, membre du comité de KP Heinrich.

Tous les exposés sont traduits simultanément en français; le service est assuré par M. Claude Bruchez.

L'assemblée observe une minute de silence pour honorer la mémoire des membres décédés de l'association.

L'invitation et les documents nécessaires ont été envoyés dans les délais à tous les membres de l'association avec le bulletin 1/2009. L'ordre du jour est adopté sans discussion.

2. Election des scrutateurs

MM. Silvio Keller et Reinhard Dünki sont proposés comme scrutateurs et élus.

3. Procès-verbal de la 30e assemblée des membres, du 26 avril 2008 à Thoune

Le procès-verbal publié dans le bulletin 2/2008 est adopté sans discussion, avec remerciements à son auteur.

4. Rapport annuel 2008
4.1 Compléments du président

Le rapport annuel 2008 a été envoyé avec l'invitation.

La fondation HAM a commencé son activité le 1er janvier 2009. La direction du projet «matériel historique de l'armée», au DDPS, a été dissoute le 19 février 2009. Le chef de projet Martin Huber continuera d'œuvrer en qualité de conseiller. Un premier test du fonctionnement des nouveaux déroulements a eu lieu du 19 au 21 février 2009, à Berthoud, avec la remise du matériel excédentaire provenant des stocks d'équipement personnel à des musées et des collectionneurs. L'intérêt a été énorme. Le solde sera mis en vente par RUAG les 7 et 9 mai 2009. Les participants à l'assemblée d'aujourd'hui seront les premiers à avoir la possibilité, l'après-midi, d'acheter du matériel de ce type.

La présentation de l'association a été adaptée à la nouvelle situation: les logos de l'association et de la fondation illustrent l'étroite parenté entre ces deux institutions. Les adresses Internet de l'association et de la fondation aboutissent à un portail commun à partir duquel il est possible de sélectionner les sites distincts des deux institutions. La présentation du bulletin a également été remaniée. L'association restera l'éditeur du bulletin, mais ce dernier contiendra également des nouvelles de la fondation.

L'organisation du comité a aussi été adaptée à la nouvelle situation. Henri Habegger a été quelque peu déchargé grâce à la nouvelle répartition des tâches. Le poste de responsable des relations publiques est encore vacant.

Paul Müller, président de la VSAM et président du Conseil de fondation HAM

4.2 Ressort de la collection systématique

Henri Habegger, 1er vice-président et chef du ressort de la collection systématique, rend compte des travaux effectués pendant l'exercice sous revue. Une fois de plus, les résultats sont extrêmement réjouissants.

De nouveaux dépôts extérieurs ont été supprimés en 2008. Quatre bâtiments ont été vidés sur deux sites et l'évacuation d'autres dépôts extérieurs a été préparée. Tous les véhicules à roues et à chenilles, de même que les fourgons, ont été concentrés à Berthoud avec d'autres matériels. La remise du matériel de transmission à la Communauté d'intérêt des troupes de transmission a commencé. La collection est complétée au fur et à mesure et le matériel excédentaire est éliminé. D'importants volumes de matériel ont dû être pris en charge en raison des mesures de réduction des effectifs de l'armée.

Assemblée des membres de la VSAM dans une halle de l'ex-PAA de Berthoud

En 2008, deux engagements de plusieurs jours avec plus de 20 volontaires ont été organisés (Association suisse pour l'étude des armes et armures ASEAA, section de Berne). Par ailleurs, douze engagements avec 2 à 4 volontaires l'ont été pendant 8 semaines au total. Des militaires ont fourni 25 semaines de travail. Nous avons en outre bénéficié de nombreux transports effectués par la troupe. Des volontaires ont également travaillé régulièrement dans les domaines suivants: bibliothèque, collection de règlements, documentation de véhicules, insignes, lampes et lanternes.

L'année passée, nous avons accueilli quelque 100 groupes représentant plus de 2000 personnes, ainsi qu'environ 1200 recrues. Nos hôtes ont visité les domaines suivants: équipement personnel, artillerie, collection de véhicules blindés historiques, armes antichars/DCA, harnachements, optique/lampes et lanternes, armes portatives et armes de poing.

Nous avons été présents aux manifestations suivantes en 2008:

Mars
Militariabörse, Wald

15-20 avril
Patrouille des Glaciers

23 avril
Gant Thoune, avec une exposition spéciale consacrée à l'artillerie de montagne

11-12 mai
Eurominiatures, Payerne

12-14 septembre COMM 08,
Frauenfeld (contribution à l'exposition)

12-14 septembre
démonstration de véhicules militaires anciens, Bulle.

Comme cela a été mentionné, l'année 2008 s'est caractérisée par des arrivées de matériel en volumes inattendus. Mentionnons

notamment celui provenant des stocks d'armasuisse, comme la collection complète de spécimens et modèles portant sur la période de 1852 à nos jours (voir également l'article dans le bulletin 3/2008). Nous avons également repris la totalité de la collection militaire de notre membre fondateur décédé Jakob Kläsi, ainsi qu'un grand nombre de dons; il s'est notamment agi de l'héritage du colonel Herrmann Siegfried, auquel nous devons la carte du même nom.

La mise à jour du matériel se poursuit. Une grande partie de la collection de matériel optique l'a été lors d'engagements ciblés dirigés par notre restaurateur Antonin Tarchini. Une livraison réjouissante nous est venue du Technorama Winterthur, qui nous a cédé une grande quantité de matériel militaire, notamment d'appareils optiques. Des progrès ont été également réalisés dans la mise à jour de la bibliothèque et de la documentation, des pièces d'artillerie et antichars et de la collection de photographies et de graphiques. D'innombrables inventaires ont par ailleurs été établis (p. ex. pour les couvertures, les toiles de tentes et le matériel de cuisine).

Pendant l'exercice sous revue, l'équipe du Shop avec Vicky Jäger et Vania Keller a envoyé 580 colis et a été présente à de nombreuses manifestations et expositions. Le chiffre d'affaires total du Shop a atteint environ 65 000 francs.

Henri Habegger clôt son exposé en remerciant les collaboratrices et collaborateurs déjà mentionnés, les membres du comité et les volontaires, notamment Jacques Schneider, Hansruedi von Gunten, Georges Currat, Max Martin, Thuri Schöfecker, Paul Airoldi, Renato Briccola, Heinz Giese, Hansruedi Schneider, Christian Rissi, Gérard Savioz, Marc-Philippe Muller, Pascal Beth, Hansruedi Berli, Toni Zindel, Franz Fusco, Marc Imobersteg, Hansruedi Schoch et bien d'autres encore. Il remercie pour leur soutien les exploitations de Thoune, Berne, Sarnen et d'autres emplacements. Il adresse également des remerciements aux militaires, à l'Etat-major de planification et à la Base logistique de l'armée, à armasuisse et à d'autres organes du DDPS, à RUAG et, finalement, à M. Martin Huber, délégué du DDPS au matériel historique de l'armée, pour son soutien aussi efficace qu'agréable.

4.3 Discussion/adoption

Le rapport annuel 2008 est adopté sans que la discussion ne soit demandée.

Hannes Wettstein, vice-président du Conseil de fondation, et Alfred Nyffeler, ex-directeur chez armasuisse

5. Fondation du matériel historique de l'armée suisse
5.1 Information par le président du Conseil de fondation

Paul Müller informe en qualité de président du Conseil de fondation. La fondation HAM a été créée le 23 juillet 2008 par l'association VSAM. La fondation est une organisation indépendante qui exécute de manière professionnelle un mandat de prestations du DDPS, sous la conduite du Conseil de fondation et d'une direction, mais elle reste étroitement liée à l'association. Par conséquent, nous informerons systématiquement les membres de l'association sur la fondation et ses activités, notamment lors des assemblées des membres, dans le bulletin et sur l'Internet.

Nous disposons désormais d'une base légale solide dans la loi sur le soutien à la culture, la loi sur les musées et les collections, et la version révisée de la loi sur l'armée et l'administration militaire. Les déroulements au sein du DDPS sont ensuite réglés dans l'ordonnance sur le matériel de l'armée et les directives en aval, si bien que les idées et les concepts de l'organisation de projet du matériel historique de l'armée sont ancrés dans la loi et concrétisés. Un Service central du matériel historique de l'armée a été créé au DDPS. Il est dirigé par Jürg Reusser depuis le 1er avril 2009. Le suivi concret du matériel est confié à trois centres de compétences pour le matériel, à savoir la Fondation du matériel historique de l'armée suisse, la Fondation du musée et du matériel historique des Forces aériennes suisses, et la Fondation du matériel historique d'aide au commandement. Notre activité porte sur la plus vaste palette de tâches et sur la plus grande quantité de matériel. Notre fondation a fait un important travail de pionnier au bénéfice des deux autres. La collaboration avec le DDPS est réglée dans une convention de prestations datée du 16 septembre 2008. Les trois fondations sont toutes soutenues par une association promotionnelle. Thoune nous a été attribué comme site principal dans le mandat de prestations. Il s'agit principalement de l'ancienne régie des chevaux, du bâtiment de l'école de cadres et du dépôt de pneus, ainsi que du musée des chars et de la halle d'exposition de chars. Le site secondaire est Berthoud, où nous disposons de grandes halles et d'ateliers.

L'organe suprême est le Conseil de fondation, composé de manière adéquate. Nous nous réservons la possibilité d'élire éventuellement d'autres membres au Conseil de fondation, par exemple pour représenter la Suisse romande ou les milieux économiques. Les affaires opérationnelles de la fondation sont conduites par un directeur. Cette fonction est assumée par Henri Habegger qui le fait bénévolement avec un remboursement modeste de ses frais. Paul Müller rappelle l'immense travail fait par Henri Habegger pour la fondation et pour l'association. Henri Habegger souhaite remettre ce mandat à la mi-2010, une fois la phase de démarrage terminée; il aura alors 65 ans. Le Conseil de fondation entend nommer cette année encore le nouveau directeur afin qu'Henri Habegger puisse l'introduire correctement à la matière. Le Conseil de fondation a déjà commencé la recherche de candidats. Paul Müller invite les membres de l'association à annoncer les personnes entrant en question.

Paul Müller s'entretient avec Elisabeth Zäch, présidente de la ville de Berthoud

La fondation se concentre sur la collection, tandis que l'association soutient les travaux de la fondation et axe les siens sur la réalisation d'un Musée de l'armée. Si le musée devenait un jour réalité, il pourrait être exploité par la fondation. Le but de cette dernière est formulé de manière à le permettre. Dans les Forces aériennes, cette situation est déjà concrétisée.

La collaboration entre l'association et la fondation est réglée dans une convention de prestations. L'association soutient la fondation en mettant à disposition des connaissances, ainsi que les capacités de travail des collaboratrices et collaborateurs volontaires, et en fournissant des prestations de services concrètes concernant notamment les expositions, les visites guidées, les manifestations, les travaux de relations publiques, le marketing et le sponsoring. La fondation soutient l'association en reprenant à titre de prêt le matériel de la VSAM, en mettant à disposition du matériel d'armée pour les expositions et en soutenant en général les activités de l'association. Un membre au moins du comité de l'association siège au sein du Conseil de fondation, tandis que le directeur de la fondation est membre du comité de l'association. Selon les directives de la Confédération, le travail des collaborateurs volontaires n'est pas rémunéré. Par contre, les repas, les frais de déplacement et, exceptionnellement, les éventuelles nuitées s'il est impossible de dormir en caserne sont pris en charge par la fondation, respectivement la Confédération. L'association reste propriétaire du matériel historique, mais ce dernier est entretenu et géré par la fondation. Ce matériel est également marqué comme tel. Les dons tombent dans la collection qui appartient à la Confédération, sauf si le donateur exige expressément autre chose. L'infrastructure de la fondation et, en général, celle du DDPS sont mises gratuitement à disposition de l'association pour les séances, les assemblées des membres, etc. Une requête doit toutefois être présentée pour l'infrastructure du DDPS.

Le sponsoring en vue de la réalisation d'un Musée de l'armée est l'affaire de l'association. La fondation peut soutenir ces activités. L'association soutient l'éventuel sponsoring au bénéfice de la fondation. Les dons en espèces sont fondamentalement attribués à la VSAM sauf s'ils sont expressément versés pour la fondation. L'association soutient chaque année la fondation au moyen d'un montant inscrit au budget de la VSAM et adopté par l'assemblée des membres, pour acquitter les charges qui ne peuvent pas être facturées à la Confédération mais servent à la réalisation des objectifs de la fondation HAM et de la VSAM. Ces années passées, l'association a toujours dépensé entre 25 000 et 40 000 francs pour la collection, des visites, etc. Dorénavant, une bonne partie de ces dépenses sont payées par la fondation, respectivement par la Confédération. Il existe par contre des dépenses de la fondation qui ne peuvent pas être mises à la charge de la Confédération. Il ne serait pas judicieux de payer ces montants en puisant au fur et à mesure dans le capital de fondation. Par conséquent, nous proposons avec le budget 2009 de verser 10 000 francs à la fondation. Ce poste n'apparaît pas séparément dans les charges du budget 2009; il est inclus dans le poste «Entretien du fonds».

L'association peut organiser des expositions et des manifestations. La fondation soutient ces activités dans la mesure de ses possibilités. L'association doit être représentée, c'est-à-dire intégrée judicieusement dans les expositions organisées directement par la fondation. En ce qui concerne la communication et les publications, l'association et la fondation agissent indépendamment, chacune dans son domaine. La fondation peut déléguer à l'association des tâches y relatives.

L'association et la fondation tiennent des comptabilités distinctes. La vente de livres, d'insignes, etc. est la tâche exclusive de l'association. Finalement, le président informe sur la collaboration de la fondation pour la tenue du fichier des membres de l'association et sur les assurances pour la fondation et l'association.

Claude Bruchez, l"interprète

5.2 Information par le directeur de la fondation HAM

Henri Habegger informe, en qualité de directeur, sur la mise en place des affaires opérationnelles de la fondation. Les questions fondamentales ont été réglées lors de quatre séances du Conseil de fondation. Ce sont les contrats de travail, la désignation des membres de la direction, la mise en place de la gestion financière et de la comptabilité (y compris l'évaluation d'un logiciel comptable), ainsi que la préparation d'un premier budget d'exploitation. Des questions fondamentales ont également dû être soumises aux partenaires responsables du DDPS, pour prise de position ou décision.

Le directeur a notamment été responsable du choix des nouveaux collaborateurs, de la conclusion des contrats de travail avec les collaborateurs anciens et nouveaux, de l'élaboration et de la conclusion des assurances pour les choses et les personnes, des contrats avec la Caisse de pensions Publica, de l'établissement du plan comptable, de l'ouverture des comptes bancaires nécessaires, de la fixation de l'organisation, des aspects relatifs à l'exploitation et de l'infrastructure.

Henri Habegger présente, en l'illustrant au moyen de photos et de graphiques, la structure et la composition personnelle de la fondation:

Domaine transversal
Chef: Roland Thommen
Vente de livres et d'insignes*: Vicky Jäger
(* les heures de travail fournies pour la VSAM sont facturées à l'association)

Domaine d'activités de Thoune
Chef: Henri Habegger
Restaurateur spécialiste: Antonin Tarchini
Vêtements, équipements, paquetages: Andreas Laubacher
Insignes, matériel spécial: Vania Keller
Armes, pièces, matériel technique: Fritz Steuri
Matériel technique, soutien à l'exploitation: Heinz Bhend
Sellerie, harnachements: Rolf Grünenwald
Soutien pour le matériel technique: René Tschäppät

Domaine d'activités de Berthoud
Chef: Markus Habegger
Bases pour les véhicules: Max Martin
Véhicules à roues: Christian Sigrist
Véhicules à chenilles: Rolf Hediger
Soutien pour les véhicules à chenilles:
Andreas Bärtschi
Restaurateur de véhicules: Michiel Brunott
Soutien général pour les véhicules:
Karl Moser

Ludovic Rumo travaille actuellement en qualité de collaborateur temporaire pour la restauration. Il est titulaire d'un diplôme de conservateur-restaurateur. Yves Blanc, au bénéfice d'un contrat de travail temporaire, travaille également pour nous dans le domaine de la restauration de véhicules. Le poste de travail de ces deux collaborateurs temporaires est à Berthoud.

Un concept d'attribution de l'infrastructure a été élaboré. Il comporte l'évaluation des besoins de place par catégorie de matériel, la fixation des exigences qualitatives pour l'entreposage des différentes catégories d'objets, le Layout avec une structure logique fixée sur la base des exigences et, en découlant, la définition des différents projets de transformations.

Henri Habegger présente ensuite une impressionnante série de prises de vues des collections de Thoune et de Berthoud. On y voit la diversité du matériel, mais aussi les différences d'état de conservation. Il présente aussi du matériel endommagé et des exemples de restaurations réussies. Il convient d'admettre que la mise à jour de la collection ainsi que les préparatifs de la nouvelle infrastructure et l'emménagement dans cette dernière nécessiteront plus de temps que cela avait été initialement admis. Les quantités de matériel que nous recevons de différentes sources dépassent ce que l'on peut s'imaginer, sont difficilement influençables et même imprévisibles, et elles restent largement supérieures à la capacité de traitement.

6 Finances

Tous les membres de l'association ont reçu les comptes annuels 2008 avec l'invitation à l'assemblée. Ces documents sont présentés par Sascha Burkhalter, caissier de l'association.

6.1 Effectif des membres

A la fin 2008, l'association comptait 2 607 membres, dont 2 284 membres individuels et 323 membres d'autres catégories (membres collectifs, membres à vie, familles, donateurs et donatrices, membres libres). Le nombre de membres de l'association a diminué de 52 par rapport à l'année précédente. Le recul depuis 2004 est de 310 membres.

6.2 Compte de profits et pertes du 1er janvier au 31 décembre 2008

Le comité a examiné les comptes soumis lors de sa séance du 3 mars 2009.

Avec 135 000 francs, les recettes n'ont été que très légèrement inférieures au budget. S'élevant à 41 000 francs, les recettes du Shop ont été notablement supérieures au budget qui prévoyait 25 000 francs. Ces recettes dépendent en grande partie du nombre de manifestations et d'expositions auxquelles la VSAM est présente avec son Shop et du nombre de nouveaux articles offerts. Il est généralement difficile de budgétiser le chiffre d'affaires et les recettes, et

Aperçu d'une partie de la collection de tracteurs

les fluctuations d'année en année sont très élevées, comme le démontrent les recettes de 2007, qui avaient été de 14 000 francs.

Les charges, d'environ 131 000 francs, sont légèrement inférieures au budget qui prévoyait 133 000 francs. L'entretien du fonds de matériel est le plus important poste des coûts avec 580 000 francs. Ce poste inclut les charges de personnel et d'exploitation pour l'entretien de la collection. La VSAM fournit ces prestations sur mandat du DDPS. Sur les dépenses de 580 000 francs, le DDPS a remboursé 530 000 francs. Par conséquent, au bout du compte, les coûts d'entretien non facturables grèvent les comptes de l'association à hauteur de 50 000 francs.

Le poste de l'administration, avec 36 000 francs, se compose principalement des frais de port, des traductions et d'autres prestations de tiers comme l'envoi du bulletin d'information et des factures de cotisations, la révision, etc. Par ailleurs, des coûts d'environ 3 000 francs en rapport avec la création de la fondation HAM ont été comptabilisés en 2008.

Avec des recettes de quelque 135 000 francs et des charges d'environ 131 000 francs, les comptes de l'association bouclent finalement sur un bénéfice de 4914 francs, c'est-à-dire 1 764 de plus qu'inscrit au budget.

6.3 Bilan au 31 décembre 2008

Le bilan au 31 décembre 2008 illustre la solidité financière de l'Association du musée suisse de l'armée. Les liquidités représentent plus de 80% de la somme du bilan, qui s'élève à 235 000 francs. Il s'agit de soldes en caisse et d'avoirs sur des comptes de chèques postaux. Les créances auprès de

tiers, de 43 000 francs, sont principalement les avoirs finaux auprès du DDPS pour le 4e trimestre 2008. Comme par le passé, les articles destinés à la vente et la collection de la VSAM figurent pro memoria au bilan avec un montant de 1 franc.

Dans les passifs, les fonds propres s'élèvent à 133 000 francs. 50 000 francs ont été prélevés de ce montant pour créer la fondation HAM, conformément à la décision de la dernière assemblée des membres. Le capital étranger représente environ 102 000 francs et se compose, d'une part, d'engagements auprès de tiers à hauteur de 87 000 francs et, d'autre part, de provisions de 15 000 francs pour l'entretien de l'infrastructure de présentation. Les engagements auprès de tiers incluent des postes transitoires de 60 000 francs en raison des examens toujours en suspens auprès de l'administration fédérale des contributions. Ces provisions existent depuis plusieurs années et n'ont pas dû être mises à contribution pour l'instant.

Une pièce de collection remarquable: les camions-grues Ward-la-France

6.4 Rapport des réviseurs

Dans son rapport du 7 avril 2009, l'organe de révision BDO Visura confirme que les comptes ne contiennent pas d'indications erronées et qu'il n'existe aucun indice permettant de déduire que la loi ou les statuts ne seraient pas respectés.

Tracteur d'artillerie Pavesi à châssis articulé, datant des années 1920

6.5 Adoption/décharge

Le comité propose d'adopter les comptes annuels 2008 et d'allouer à nouveau l'intégralité du bénéfice de 4 914 francs au fonds lié du capital de l'association; il propose en outre de donner la décharge au comité.

L'assemblée accepte ces propositions sans opposition.

7. Elections

La durée du mandat des membres du comité est de trois ans. Aucune réélection n'est nécessaire. Comme cela a déjà été mentionné, il n'a pas encore été possible de trouver un successeur au chef des relations publiques.

Il n'est pas non plus nécessaire de réélire l'organe de révision BDO Visura.

8. Programme d'activités 2009
8.1 Activités en 2009

Paul Müller indique que les activités en 2009 consisteront principalement à concrétiser et à consolider les activités de la fondation HAM. La VSAM soutiendra efficacement ces travaux. Cette année, nous ne déploierons encore que peu d'activités en qualité d'association promotionnelle d'un futur Musée de l'armée. D'une part, nous voulons investir nos forces dans les travaux actuels de constitution de la collection et, d'autre part, nous voulons éviter actuellement de mettre en danger la collection en déclenchant une inutile discussion «musée ou collection?».

Henri Habegger informe sur le programme concret d'activités de la fondation, que l'on peut résumer comme suit:

- Achèvement de l'engagement du personnel.
- Poursuite de l'évacuation d'au moins deux à trois entrepôts extérieurs.
- Tri du matériel excédentaire avec concentration sur les armes à feu entreposées à Sarnen, les pièces de DCA et les pièces antichars, les pièces d'artillerie et le matériel de transmission (en collaboration avec la CI trm); le matériel excédentaire sera ensuite remis à des musées et des collectionneurs conformément au projet-pilote réalisé avec l'équipement personnel.
- Intégration organisationnelle des sites externes de Berne (avec la collection de harnachements et de chars et chariots), de Walenstadt (avec la collection du centre d'instruction des Forces terrestres) et de Thoune (avec la collection fédérale d'armes).
- Mise à jour de la collection avec effort principal sur les véhicules, les fourgons, le matériel de harnachement et la sellerie.
- Prise en charge au fur et à mesure du matériel entrant.
- Détail et concrétisation du projet de transformation de la régie des chevaux à Thoune et préparation des déménagements.
- Configuration et exploitation du nouveau système d'inventaire.
- Achèvement de l'aménagement des ateliers et des entrepôts à Berthoud.
- Aménagement des ateliers des restaurateurs à Thoune et Berthoud.
- Installation et mise en service d'une salle de traitement à l'azote des objets organiques pour détruire les insectes.
- Aménagement de la sellerie.

L'association soutiendra de nouveau la fondation en 2009 à l'aide de volontaires, en contribuant à l'organisation d'expositions et avec le montant pour les dépenses spéciales dont le versement doit encore être approuvé.

8.2 Budget 2009

Le budget a été publié avec l'invitation dans le bulletin 1/09. Le caissier en présente les différents postes. Le budget de l'exercice 2009 prévoit des recettes de 121 000 francs. Les cotisations des membres ont été budgétisées prudemment à 100 000 francs; il est toutefois vraisemblable que le montant effectif sera plus élevé. Les recettes des ventes du Shop ont également été budgétisées avec circonspection à 20 000 francs. Il a déjà été indiqué que ce chiffre d'affaires fluctue fortement en fonction de la présence de la VSAM à des expositions et autres manifestations, ce qui rend difficile l'établissement d'un budget.

Du côté des dépenses, l'exercice 2009 est le premier dans la nouvelle structure avec la

fondation 2009 HAM. La fondation a démarré ses activités opérationnelles le 1er janvier 2009 et travaille conformément à la convention de prestations conclue avec le DDPS, ce qui explique que les coûts de l'association seront fortement réduits par rapport au passé. Le comité propose, dans le budget 2009, d'allouer un montant de 25 000 francs à l'entretien du fonds et, sur ce montant, de verser 10 000 francs à la fondation HAM. Ce montant servira à couvrir les dépenses de la fondation qui ne peuvent pas être mises à la charge de la Confédération.

Avec des recettes de 121 000 francs et des charges de 115 000 francs, le budget de l'association prévoit un excédent de recettes (bénéfice) de 6 000 francs.

8.3 Décision

Le président fait voter séparément sur le versement de 10 000 francs à la fondation HAM. L'assemblée accepte cette proposition sans avis contraires.

Le budget et le programme d'activités 2009 sont ensuite approuvés à l'unanimité en deux votes séparés.

9. Propositions

Aucune proposition n'a été présentée.

10. Divers

Le président informe que l'organe central du matériel historique de l'armée a édité un prospectus d'information.

M. Schaffhauser attire l'attention sur deux manifestations organisées à l'occasion de l'anniversaire de la mobilisation générale de 1939 (au château de Jegenstorf et au musée militaire de Full).

Le président remercie toutes les personnes qui ont pris part à cette assemblée, les membres du comité et les collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement pendant toute l'année, les différents services du DDPS, notamment l'Etat-major de planification, la Base logistique de l'armée, le centre logistique et le centre d'infrastructures de Thoune, armasuisse, RUAG, l'organisation du projet «matériel historique de l'armée» avec M. Martin Huber, délégué du DDPS, et M. Thomas Martin, chef de projet, de même que MM. Rosch et Beutler. Il remercie également Hugo Räz, commandant de la place d'armes de Thoune et membre du comité, de même que le centre de ravitaillement de la formation d'application de la logistique et les militaires de l'école circulation et transports 47 pour l'organisation de cette journée, y compris la subsistance.

L'assemblée est close à 12 h 35.

L'assemblée des membres est suivie d'un apéritif et d'un repas pris dans le bâtiment des cantonnements de la troupe. L'après-midi est consacré à la visite des collections et des ateliers à Berthoud. Le point de vente de RUAG (équipement personnel excédentaire) et le Shop de la VSAM sont également ouverts.

Pour le procès-verbal:
Le secrétaire de la VSAM
Hugo Wermelinger

Photos: Markus Hubacher, Spiez

155 ans de cavalerie de 1817 à 1972

Dragons zurichois vers 1770 (gravure J. H. Holzhalb, SLM)

L'armée de contingents de 1817

En dépit du fait que la Suisse n'ait jamais appartenu aux grandes nations de cavaliers et que, dans le passé, elle se faisait respecter plutôt par une vigoureuse armée de fantassins, quelque chose ressemblant à une modeste tradition de cavalerie s'est tout de même développé dès 1817. La nature modeste de cette tradition est liée à l'étendue et à la topographie de notre pays ainsi qu'au poids politique et aux conditions économiques de la Suisse de ce temps. A l'époque prénapoléonienne, seuls les contingents montés de Berne revêtaient en fait quelque importance. Un canton de Berne, observons-nous, qui contrôlait alors le canton de Vaud actuel et de larges parties de l'Argovie. Dans l'ère postnapoléonienne, divers cantons entreprirent de former à nouveau de petites unités montées, à l'instar de l'étranger. Ainsi trouvait-on, outre des hussards (cavalerie légère) et des chasseurs montés, même des cosaques dans le canton d'Argovie. Le plus souvent, on opta néanmoins pour la variante la plus économique, à savoir les chasseurs à cheval ou les dragons. A bien juger, le dragon n'était autre qu'un fantassin monté qui se déplaçait à cheval et combattait à pied. Pour les ulans (lanciers) et les cuirassiers (cavalerie lourde), tant les ressources financières qu'une réelle image de l'ennemi faisaient défaut, et le terrain de chez nous ne permettait pas de les engager avec efficacité.
L'époque après Napoléon Bonaparte valut à la Suisse de nouvelles frontières et la reconnaissance de sa neutralité. Les affaires militaires relevaient cependant encore des cantons, et l'armée fédérale était constituée de contingents cantonaux. Les cavaliers, incorporés dans 11½ compagnies de chasseurs à cheval, n'y jouaient alors qu'un rôle mineur.

Les unités montées assumaient avant tout des tâches d'exploration, d'estafette et de service d'ordre. Les cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Fribourg, Soleure, Bâle, Schaffhouse, Saint-Gall, Argovie, Thurgovie, Vaud et Genève mettaient à disposition des formations de cavalerie de force différente.

L'uniforme et l'équipement incombaient aux cantons. Souvent, les cavaliers devaient, indépendamment de la mise à disposition d'un cheval idoine, financer des parties importantes de l'équipement. On recommandait, pour l'uniforme, une tunique verte et des culottes garnies de bordures carmin ainsi que, pour le couvre-chef, un shako avec des ornements que l'on pouvait choisir librement. Les lourds sabres de cavalerie et des pistolets à silex (plus tard à percussion) à un coup constituaient l'armement. Le signe de ralliement au service fédéral était le brassard rouge avec la croix blanche suisse qui a été utilisé pour la première fois en 1815 en tant qu'«emblème» commun.

La Guerre du Sonderbund 1847

Au cours de la Guerre du Sonderbund, 27 compagnies ou détachements de cavalerie cantonaux ont été engagés du côté fédéral. Là aussi, les unités montées assumaient avant tout des tâches d'exploration, d'estafette et de service d'ordre. Outre les compagnies attribuées aux divisions, on constitua, avec les unités restantes, trois brigades de cavalerie. A cette époque, la numérotation tactique des unités ne jouait qu'un rôle subalterne; on désignait les compagnies par le nom de leur commandant. Dans l'ensemble, les milices montées que l'on avait convoquées présentaient une image véritablement haute en couleurs. En particulier, les divers couvre-chefs, des shakos voyants de forme cylindrique ou conique alternaient avec les casques de cuir à chenille. La couleur verte dominait parmi les uniformes et, plus tard, elle s'établit dans le vocabulaire militaire sous la désignation de «vert-chasseurs».

Chasseur à cheval vers 1803, à l'époque de la République Helvétique (Knötel, Uniformenkunde)

Dragon bernois, sous-officier et officier 1829-1835 (Petitmermet/Rousselot)

Dragon à cheval, selon ordonnance fédérale 1852 (SLM)

Organisation de l'armée depuis 1853

Des événements importants tombent dans cette époque. Par exemple, la couverture des frontières lors de l'affaire de Neuchâtel, celle pendant les combats pour l'unification en Italie et, plus tard, celle au cours de la guerre franco-allemande, avec le passage de la frontière et l'internement de l'armée de l'Est du Général Charles Denis Bourbaki en 1871. Là aussi, la cavalerie assumait des services de liaison et d'estafette, et on lui confia également des missions de police militaire.

Les effectifs globaux de la cavalerie fédérale comprenaient 22 compagnies de dragons dans l'élite et 13 dans la réserve; pour les guides, on comptait 7½ (plus tard 8) compagnies dans l'élite et 8 demi-compagnies dans la réserve, la seconde classe de l'armée.

Un escadron était alors composé de deux compagnies de dragons et commandé par l'aîné des deux capitaines.

En 1870, des modifications de peu d'importance ont amené l'augmentation des compagnies de guides à 8 dans l'élite ainsi qu'à 5 compagnies entières et trois demi-compagnies dans la réserve. Les effectifs des compagnies de dragons sont restés les mêmes.
En 1852, on a introduit un même uniforme pour toutes les troupes fédérales. Il comprenait un casque en cuir orné d'une chenille

Que sont les guides?
Contrairement aux dragons qui assumaient des missions de combat, les guides étaient affectés à d'autres tâches. Ils étaient à disposition des divisions pour des tâches d'estafette et pour l'exploration et servaient, de surcroît, de protection aux quartiers-généraux. Peu à peu, ils devinrent une sorte de «cavalerie de seigneurs» qui s'octroyaient toutes sortes d'extravagances grâce à leur position privilégiée. Lorsque Ulrich Wille est devenu chef d'arme de la cavalerie, un tout autre vent s'est mis à souffler.

(noire pour les dragons, jaune chrome pour les guides et en peluche rouge pour les trompettes), un habit vert avec un col carmin et des retroussis, des culottes vertes avec un passepoil carmin et des garnitures en cuir en-dessous du genou, des épaulettes en fer-blanc nickelé avec structure d'écailles, un ceinturon avec une boucle en laiton, une bandoulière de cuir blanc avec une giberne ainsi qu'un sabre de cavalerie lourd avec une poignée en laiton. Au début des années 1860, quelques modifications ont été apportées à l'uniforme: les guides touchaient un petit shako muni d'une fourragère rouge à la place du casque à chenille, la coupe des culottes a été élargie et, à la place de la braguette, il y avait une fente; en plus, toute la buffleterie était de couleur noire.

A gauche: sergent de dragons vers 1857 (archives de l'auteur); au millieu: dragon vers 1865 (archives de l'auteur); à droite: guide 1868/75 (archives de l'auteur)

A gauche: dragon vers 1875 (archives de l'auteur); à droite: dragons et guides vers 1880 (SLM)

A gauche: dragon vers 1883 (archives de l'auteur); à droite: dragon à cheval ord. 1883 (SLM)

L'Organisation Militaire de 1874

La nouvelle Organisation Militaire tenait compte du changement des besoins. Le développement continu de la technique de combat a introduit plusieurs nouveautés dans l'armement, comme par exemple la carabine Vetterli. La centralisation de la conduite de la troupe a simplifié les structures; on a introduit l'obligation générale de servir, et les classes de l'armée ont été redéfinies. Tous les corps de troupe et les escadrons ont alors reçu une nouvelle numérotation. Les 3 500 cavaliers furent alors nouvellement incorporés dans 24 escadrons de dragons (8 régiments à 3 escadrons chacun) avec un effectif réglementaire de 124 hommes. Parmi les 12 compagnies de guides à 43 hommes chacune, on en attribua 8 aux divisions, tandis que les 4 dernières furent subordonnées au commandant en chef.

L'uniforme déjà introduit en 1868 amena un couvre-chef unique pour toutes les armes: un shako bas, connu également sous la désignation de képi, avec un rebord circulaire en cuir. Pour le dragon, il était orné d'une crinière et d'une fourragère noire, et pour les guides d'une crinière blanche avec une fourragère carmin. A la place de l'habit, les cavaliers se sont vu attribuer une courte tunique vert foncé pas vraiment attrayante, avec une double rangée de boutons et sans les anciennes épaulettes. Dès 1874, elles ont été remplacées par un petit carré de tissu avec le numéro de l'unité tactique.

Le tournant du siècle en 1900 et la Première Guerre mondiale

En 1899 (arrêté du Conseil fédéral du 28 juin 1898), on a introduit les mitrailleurs montés de cavalerie – une innovation en Europe qui a également trouvé ses retombées dans la presse spécialisée étrangère. Chaque compagnie était divisée en 4 sections et comptait 8 mitrailleuses. Les mitrailleuses et les munitions étaient bâtées sur des chevaux supplémentaires. Jusqu'au début de la guerre, on a formé quatre compagnies de mitrailleurs de cavalerie, numérotées de 1 à 4. L'Organisation militaire de 1907 a également élevé les

anciennes compagnies de guides au niveau des escadrons et a subordonné à chaque division un groupe de guides, composé de 2 escadrons. En 1914, la cavalerie atteignait, avec ses 6 600 hommes, ses effectifs les plus élevés. Elle comptait, en effet, 24 escadrons de dragons, 12 escadrons de guides et 8 escadrons de mitrailleurs de cavalerie.

L'uniforme tout de même bien modeste des cavaliers datant des années 1868 et 1875 a bénéficié d'une amélioration en vue de l'Exposition Nationale de 1883. Ce faisant, on espérait également rehausser l'attrait de la cavalerie et de ses effectifs insuffisants. Un shako renforcé de fer-blanc et portant une aigrette ainsi qu'un insigne ressemblant à l'étoile de garde prussienne remplaçait le képi de 1869/75 que l'on appelait le «saule pleureur». Une nouvelle tunique, dont la coupe ressemblait à celle des uhlans allemands, et des culottes d'équitation en lieu et place des pantalons garnis de cuir aux boutons latéraux ont valorisé l'apparence des dragons et des guides. De plus, les épaulettes disparues en 1868 ont vécu une renaissance.

Lorsque la guerre mondiale a éclaté, la cavalerie a immédiatement assumé la protection des frontières dans le Jura. La mobilisation a apporté de longues périodes de service pour les dragons, les guides et les mitrailleurs. Après avoir fait des essais pendant de longues années avec un uniforme devant se prêter au service en campagne, on s'est trouvé sans résultat utilisable au début de la guerre et il a fallu se contenter de blouses-salopettes grises et de coiffes de shako. Dès 1914 commença l'introduction continue de l'uniforme gris vert. Ce dernier a remplacé les uniformes bleu foncé et verts avec les galonnages de collet et les passepoils colorés. Mais sur le nouvel uniforme aussi, on trouvait encore des parements de collet et des pattes de manches, ainsi que des passepoils colorés. Ces derniers étaient tout d'abord de couleur rouge

Dragons et guides, uniforme gris-vert dès 1914 (archives de l'auteur)

pour la cavalerie (comme précédemment), mais ils passèrent au jaune en 1915.

La grève générale a succédé à l'occupation des frontières. A cette occasion, la cavalerie a maintenu le service d'ordre dans les grandes villes et a dû déplorer de nombreuses victimes pendant la grande épidémie de grippe qui sévissait alors.

Organisation des troupes 1925

En 1925 est intervenue une première réduction des effectifs à environ 6 000 hommes. Les guides ont été abolis, et l'on a constitué six nouveaux escadrons de dragons à partir des 12 escadrons de guides, les autres étant répartis sur les 30 escadrons de dragons. De plus, chaque brigade de cavalerie a nouvellement obtenu un groupe de cyclistes.

L'uniforme gris-vert, désormais fabriqué pour toutes les troupes uniquement avec le passepoil noir, a été confirmé et en partie complété par le nouveau règlement de 1926. Le coquet képi à aigrette de 1883 a disparu définitivement et a alors fait place au nouveau casque.

Seconde Guerre mondiale et guerre froide

En 1936, on a constitué des régiments légers à partir de dragons et de cyclistes, et une nouvelle réduction des effectifs de la cavalerie à 5 000 hommes, incorporés dans 30 escadrons, est intervenue.

La Seconde Guerre mondiale et la mobilisation ont à nouveau exigé de longues périodes de couverture de la frontière. Après 7 ans de guerre, ce fut l'époque de la guerre froide. Le terrain coupé tout au long de la frontière, les hauteurs du Jura et les Préalpes sont restés le secteur d'engagement de la cavalerie. 18 escadrons étaient incorporés au sein de 3 brigades légères, 6 au sein de groupes d'exploration et 6 autres étaient à la disposition des commandants de division pour des missions de liaison.

Dragons vers 1940 (dragons bien en selle)

Quant à l'équipement, le collet de l'uniforme a, dès 1940, lentement cédé la place à la tunique au col rabattu. A la place du sabre, on ne portait plus que la baïonnette, et on remettait aussi de nouvelles bandoulières en cuir pour le nouveau mousqueton 31.

La brigade de cavalerie après 1925
Une brigade de cavalerie se composait de deux régiments de dragons, à 3 escadrons ainsi qu'un escadron de mitrailleurs de cavalerie chacun, au total 2 526 hommes avec 1 360 chevaux de selle, 72 chevaux de bât et 220 chevaux de trait, donc en tout 1 652 chevaux, et 55 voitures.

Organisation des troupes dans la seconde moitié du XXe siècle

L'Organisation des troupes de 1951 (OT 51) amena une nouvelle réduction des effectifs à 4 400 hommes, incorporés dans 24 escadrons (8 groupes de dragons à 3 escadrons chacun). L'Organisation des troupes de 1961 (OT 61) avait, pour la cavalerie, encore 3 462 hommes et 3 213 chevaux, incorporés dans 18 escadrons (3 régiments de dragons à 2 groupes chacun, eux-mêmes composés de 3 escadrons), qui étaient attribués aux corps d'armée de campagne 1, 2 et 4. A cette époque, la cavalerie représentait exactement un pour cent de l'effectif total de l'armée! Les dragons étaient équipés, outre de la mitrailleuse, de toutes les autres armes d'infanterie, du fusil d'assaut 1957, de grenades à fusil d'acier et de celles à charge creuse, du tube-roquette et des grenades à main. L'introduction de la tenue de combat camouflée a également apporté une modification visible de la présentation extérieure.

En 1961, les effectifs d'un escadron en chevaux et en voitures étaient les suivants: 164 chevaux (dont 11 chevaux de bât pour les mitrailleuses et les munitions), 2 motocyclettes, 3 camions, 2 remorques et un véhicule tout-terrain.

Dragons vers 1970 (dragons bien en selle)

La fin

En réponse aux premières tendances visant à abolir la cavalerie a suivi un combat très émotionnel, auquel la population participait de manière impressionnante, qui demandait son maintien avec récolte de signatures et remise d'une pétition. Le violent débat précédant la votation par les Chambres a, malgré tout, débouché le 5 décembre 1972, sur la décision d'abolir la cavalerie. L'existence de la cavalerie a trouvé son terme définitif au cours d'un ultime défilé (soit dit en passant sur une base volontaire) du régiment de dragons 1 (groupes de dragons 1 et 3), le 4 novembre 1973 à Avenches. Environ 40 000 spectateurs assistèrent à cette manifestation mémorable.

Epilogue

Voilà donc bientôt 40 ans que la cavalerie a été abolie en Suisse. Les blessures des hommes de l'époque sont pour la plupart cicatrisées, mais l'esprit de la cavalerie perdure et se manifeste sous une autre forme, par exemple à travers des associations qui conservent et maintiennent le savoir et les traditions de cette arme si particulière. C'est ainsi que les associations de cavalerie de la Suisse centrale et orientale ont à nouveau constitué un escadron en vue de diverses manifestations. Et, depuis 1996, s'est établie une institution bien ancrée avec siège à Aarau, l'escadron 1972.

Jürg Burlet, février 2009

Sources:
Fritz Schoellhorn, Dragoner-Regiment 6, 1875–1924
Max E. Amman, Der Eidgenoss – die Geschichte der Schweizer Kavallerie, Luzern 1975
J. Feiss/Joh. Isler, Das Wehrwesen der Schweiz, Bd. I & II, Zürich 1914
Effectifs et Incorporations de l'armée fédérale 1847-1848
Diverses feuilles d'avis militaires et règlements de la cavalerie suisse, ordonnances et arrêtés du Conseil fédéral.

Collection de harnachements et de chars et chariots

Le suivi de la collection de harnachements et de chars et chariots qui se trouve actuellement dans les bâtiments de l'ex-dépôt fédéral des chevaux de l'armée DFCA (aujourd'hui Centre équestre national CEN) est également une tâche de la fondation HAM, conformément à la convention de prestations conclue entre cette dernière et le DDPS. Le 10 juin, l'après-midi, le personnel de la fondation a pu visiter cette exceptionnelle collection et établir un premier contact avec les nouveaux collègues qui s'occupent de cette collection, à savoir MM. Mast, Kiener et Neuenschwander. Nous nous réjouissons de prendre en charge cette nouvelle collection qui permettra à nos restaurateurs et selliers de prouver une fois de plus leur savoir-faire!

Harnachements de luxe dans la collection de harnachements et de chars et chariots

Dans ce contexte, nous rappelons la possibilité de commander dans notre boutique l'excellent ouvrage de Carl Hildebrandt intitulé «Geschirre und Wagen, eine Sammlung der Schweizerischen Eidgenossenschaft».

Texte: Henri Habegger
Photos: Markus Hubacher, Spiez

Aperçu de la collection de chariots

Présentation du char

Renault FT-17 restauré

Le vendredi 29 mai 2009, de nombreux hôtes étaient présents pour assister au «2e Roll-out» du char Renault FT-17. Après près de trois années de travaux de restauration, le dernier char du type Renault FT-17 encore existant en Suisse s'est présenté aux visiteurs en état de fonctionner, mû par son propre moteur. Ce char a été le premier véhicule blindé introduit en Suisse.

Premier char léger équipé d'une tourelle, le Renault FT-17 a été aligné au front à partir du mois de mai 1918. Pendant la Première Guerre mondiale, il a été engagé par la France et les USA. Après la guerre, le modèle FT-17 a été exporté dans de nombreux pays et construit sous licence à l'étranger, et il a encore été utilisé pendant la Seconde Guerre mondiale. La Suisse a acheté en 1921 deux exemplaires du FT-17 à des fins d'essais et de présentations. Ces dernières avaient pour objectif d'habituer la troupe à voir des chars. Trois autres exemplaires du Renault FT-17 et des véhicules de transport ont été achetés en 1940 sur ordre du général.

C'est à l'infatigable engagement du div Fred Heer, remplaçant du commandant des Forces terrestres, et, pour l'exécution pratique, notamment à l'adj sof Martin Haudenschild que nous devons de disposer aujourd'hui, dans la collection du matériel historique de l'armée, de cet exceptionnel véhicule en parfait état. Les travaux de restauration ont été financés au moyen de nombreux dons.

Texte et photo: Henri Habegger

Deuxième sortie du char Renault FT-17 restauré